

Qu'est-ce qu'un pédibus ?

Un Pédibus, ou autobus pédestre, est un groupe d'écoliers conduit à pied par des adultes effectuant le trajet domicile/école.

Le Pédibus emprunte un itinéraire précis, conçu pour être rapide et direct, mais en privilégiant toujours la sécurité des parcours.

À Limeil-Brévannes ce sont des animateurs expérimentés qui accompagnent vos enfants en toute sérénité.

Informations pratiques : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Pédibus Les Temps Durables - Pôle Pasteur Départ 8h place Louise-de-Vilmorin
Retour 17h

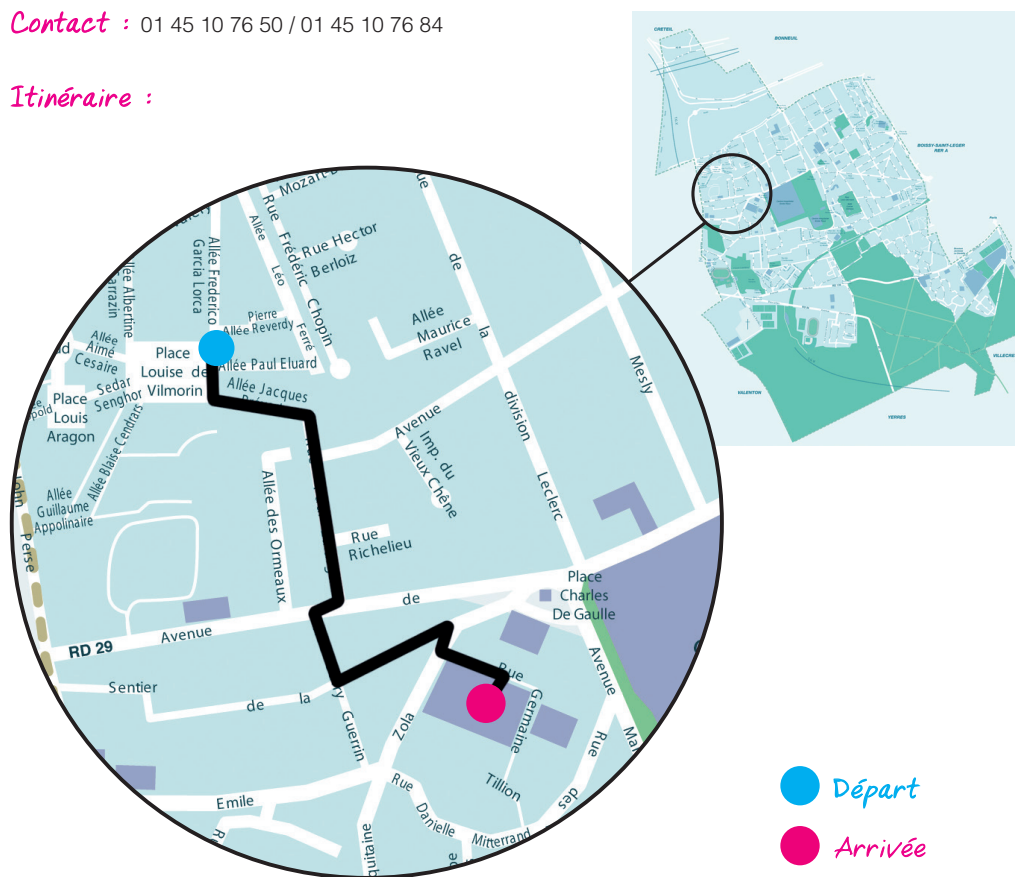
Attention, le Pédibus ne fonctionne pas le mercredi. L'inscription est obligatoire.

Tarif : 1,08 € par jour et par enfant.

Responsible : Karen FONT

Contact : 01 45 10 76 50 / 01 45 10 76 84

Itinéraire :



Ville de Limeil-Brévannes • Direction de la communication

Pédibus

Brévannais



Service des affaires scolaires et périscolaires
01 45 10 76 50 / 01 45 10 76 84

Fiche d'inscription

Pédibus
Brévannais

ENFANT

Nom..... Prénom.....
Né(e) le.....
Ecole..... Classe.....
Adresse.....
.....

RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX)

Nom..... Prénom.....
Téléphone dom. Portable.....
Mail.....
Adresse.....
.....

Nom..... Prénom.....
Téléphone dom. Portable.....
Mail.....
Adresse.....
.....

Pédibus Les Temps Durables - Pôle Pasteur Départ 8h place Louise-de-Vilmorin
Retour 17h

Attention, le Pédibus ne fonctionne pas le mercredi. L'inscription est obligatoire.
Tarif : 1.08 € par jour et par enfant.

Les heures de retour pourront être aléatoires en fonction de l'effectif des enfants.
Pour le bon fonctionnement du Pédibus, il est essentiel que ces horaires soient respectés.

Je soussigné(e) M./Mme
☐ autorise mon enfant à faire le trajet seul de l'arrêt à notre domicile
☐ m'engage à ce qu'une personne vienne le chercher à l'arrêt à l'horaire de passage
☐ autorise que mon enfant soit filmé et/ou photographié et que sa photo soit diffusée sur les supports de communication de la ville.

Les personnes habilitées à récupérer mon enfant sont :

■ Nom..... Tel
■ Nom..... Tel
■ Nom..... Tel

Date et signatures

Photo

Exemplaire parents

Pédibus
Brévannais

Le service des affaires scolaires et périscolaires accuse réception de l'inscription au Pédibus des Temps Durables - Pôle Pasteur de l'enfant :

Nom..... Prénom.....

Charte des parents :

Chaque parent s'engage à :

- Compléter la fiche d'inscription auprès du Service des affaires scolaires ;
- Respecter et faire respecter à son enfant la charte des enfants ;
- Etre responsable de son enfant jusqu'au départ du pédibus, et, au retour, entre l'arrêt du pédibus et le domicile ;
- Etre présent au retour de son enfant (ou personne habilitée notée sur la fiche d'inscription le cas échéant) ;
- Ne pas confier d'affaires personnelles aux animateurs (goûter, vêtements, sac à dos...) ;
- Adapter les vêtements de mon enfant aux conditions météorologiques ;
- Accepter la décision d'exclusion de son enfant pour mauvaise conduite.

Charte des enfants :

- J'arrive à l'avance au point de rassemblement du pédibus pour ne pas le manquer ;
- Je respecte les consignes des animateurs ;
- Je ne cours pas, je ne crie pas, je ne dépasse pas les autres ;
- Je respecte la cadence des enfants plus petits que moi ;
- Je suis plus grand, je donne la main aux plus petits ;
- Je ne gêne pas les autres et ne les mets pas en danger ;
- Je respecte le code de la route des piétons ;
- J'utilise obligatoirement l'équipement de sécurité que les animateurs me remettent ;
- J'accepte d'être exclu du groupe pour mauvaise conduite.

VALIDATION DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Observation :
.....

le :

Signature et cachet du service